

“ J’ai établi les Petites-Sœurs à Pérouse, et je me réjouis grandement qu’elles aient maintenant une maison à Rome. Elles sont de vraies sœurs, des mères pour leurs vieillards. A Pérouse elles étaient si appréciées qu’elles n’avaient plus besoin de faire de quêtes; on leur apportait à l’envi tout ce qui était nécessaire pour leurs vieillards et pour elles.” Sa Sainteté parla ensuite avec affection du fondateur et de la fondatrice, et Elle s’émoussa en rappelant l’offrande qui lui avait été faite, au nom de la congrégation, par le P. Lelièvre, et que le Pape ne voulait pas accepter. Mais ce qu’il reçoit, ne retourne-t-il pas aux pauvres ?

---

Le Saint-Père a reçu le 29 janvier le pèlerinage suisse.

Mgr Mermillod, évêque de Saint-Gall, s’adressant au Pape, a rappelé ce que la Suisse devait aux Papes, et notamment à Léon XIII, pour les adoucissements apportés au *culturkampf*.

Le Pape a répondu en énumérant ce que la Papauté devait aux Suisses, qui ont combattu plusieurs fois pour les Pontifes romains sur les champs de bataille et ont toujours uni à l’amour ardent de la patrie le culte de la Papauté.

Le Pape en terminant, a exprimé l’espoir qu’avec le bon vouloir des autorités, toutes les difficultés pendantes seraient écartées, et il a constaté en même temps la grande liberté dont jouissent actuellement les évêques suisses.

Léon XIII a donné ensuite sa bénédiction à la Suisse.

---

Le 1er février, le Pape a reçu le pèlerinage irlandais, composé de trois cents personnes, ayant à leur tête l’archevêque de Dublin, le recteur du collège irlandais, l’archevêque de Philadelphie et les évêques de Cork, Kingston, Demarera et Ballerat.

L’archevêque de Dublin a lu une première Adresse au nom des évêques irlandais, et une seconde au nom des fidèles de Dublin, signée par le lord-maire Sullivan.

Le Pape a répondu en termes fort élogieux pour l’Irlande. Il a rappelé comment saint Patrick avait enseigné la foi au peuple irlandais. Il a ajouté, rappelant l’exemple des catholiques allemands, qu’il était certain que le peuple irlandais conserverait cette loi malgré toutes les difficultés de l’heure présente, et qu’il fallait remettre tout entre les mains de la Providence. De son côté, autant qu’il le pourra, il interviendra toujours pour le bien de l’Irlande et du peuple irlandais.

Il a dit qu’aujourd’hui l’Irlande fête un grand événement : la fondation à Rome d’une église nationale, dont on posait aujourd’hui la première pierre.

Léon XIII a ensuite béni la truelle destinée à la pose de cette pierre et la terre que les pèlerins avaient apportée d’Irlande, où elle recouvrait la tombe de saint Patrick; puis il a adressé quelques paroles aux fidèles qui assistaient à la réception.